

### EDITORIAL



## Accélérer !

**P**our accélérer son développement YPREMA, PME indépendante, a choisi la franchise.

*En devenant franchiseur YPREMA « vend » sa marque, son savoir-faire et une assistance technique à des entrepreneurs indépendants du BTP qui connaissent bien leur marché local.*

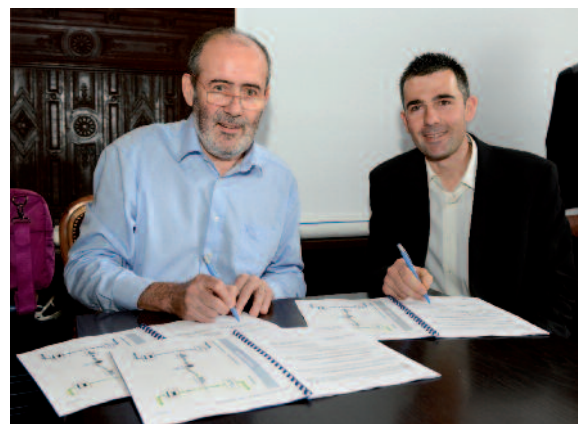
*Les franchisés, en retour, apportent au réseau un développement rapide et à moindre coût puisqu'ils financent eux-mêmes l'ouverture de leur plateforme de recyclage.*

*Objectif : doubler le nombre de plateformes en moins de 5 ans, en recrutant des professionnels des Travaux Publics sensibilisés au développement durable.*

Claude Prigent  
Président Directeur Général

## CBM, le premier franchisé YPREMA

Le 5 février 2013, l'entreprise ardéchoise CBM est officiellement devenue la toute première franchise YPREMA. Il s'agit d'une première pour YPREMA mais également pour le secteur du BTP en France.



Claude Prigent et Alexis Manent (CBM)

**L**a société CBM va construire et exploiter prochainement un nouveau centre de recyclage YPREMA situé sur la commune de Teil en Ardèche (07) non loin de Montélimar. Dans la maçonnerie et le terrassement depuis 1955 cette PME a su diversifier ses activités à l'arrivée de chaque nouvelle génération : le nettoyage industriel et l'aspiration tout d'abord dans les années 1970, le recyclage des déconstructions du BTP aujourd'hui.

Les points communs entre CBM et YPREMA sont nombreux et ce n'est pas un hasard. L'une et l'autre sont des PME indépendantes ayant une histoire familiale (Alexis MANENT, le gérant de CBM, est un représentant de la troisième génération). L'une et l'autre sont certifiées et organisées selon le système ISO 9001 afin de garantir la qualité produit et la satisfaction

client. Mais ces points communs se traduisent aussi en termes de valeurs partagées : la volonté de s'inscrire dans la durée et de développer une activité répondant à l'intérêt général.

CBM va bénéficier du savoir-faire d'YPREMA à travers des formations et une assistance tout au long du contrat mais également de son réseau et de sa notoriété. En apportant sa connaissance du marché et des acteurs locaux, CBM aura désormais toutes les cartes en main pour se lancer avec succès dans cette nouvelle activité.

Valeurs communes et compétences complémentaires : gageons que ce partenariat soit une nouvelle source de réussite durable pour CBM, et le premier exemple d'une longue série pour YPREMA.



## Le Caillou et la Grave de béton tiennent la route !

Pour la réalisation d'une bretelle de sortie sur la RN 20 à Ballainvilliers (91), l'entreprise Linea BTP a choisi d'utiliser le Caillou béton 30/70 en couche de forme, et la Grave de béton 0/31.5 en couche de fondation.

Le Caillou béton 30/70, produit autobloquant, est idéal pour assurer le drainage et obtenir une plateforme support adaptée à cet axe routier connu pour son trafic élevé.

De plus, sa faible masse volumique (1,7 tonne/m<sup>3</sup>) en fait un matériau économique de premier choix.

La Grave de béton 0/31.5 est une grave idéale pour les trafics routiers importants.

Insensible à l'eau et au gel, elle est également résistante à la fissuration.

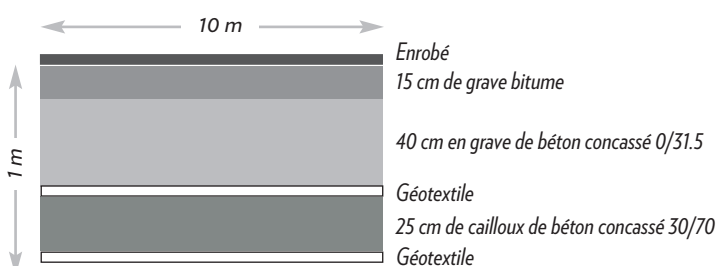
Enfin, à densité équivalente, ce produit est environ deux fois plus économique qu'une grave ciment.

Au total, ce sont 225 tonnes de Caillou béton 30/70 et 380 tonnes de Grave de béton 0/31.5 qui ont été valorisées sur ce chantier.

En conclusion, les matériaux recyclés sont des matériaux performants pour la réfection des routes : techniques, écologiques, économiques, ils tiennent la route !



MISE EN ŒUVRE DU CAILLOU DE BÉTON



## L'URBASOL à Massy : l'alliance de la modernité et de l'économie circulaire

À Massy, le nouveau quartier de la ZAC CARNOT se veut exemplaire. Pour réaliser les structures de voirie de la rue Marco Paulo, l'entreprise SACER agence de Melun, a utilisé l'URBASOL, un matériau conforme aux exigences techniques et environnementales exigées par la SEMMASSY.

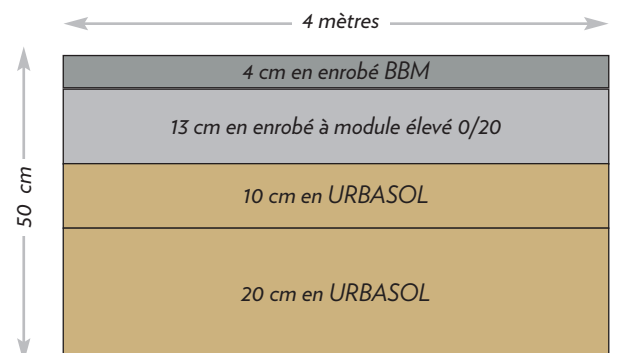
L'URBASOL, issu de la valorisation des déblais inertes de chantier, est fabriqué sur la centrale YPREMA située dans la zone de la Bonde à moins de 3 kilomètres du chantier.

La proximité de la centrale de recyclage permet de réduire le nombre de camions nécessaires à l'approvisionnement du chantier.

Pour l'entreprise SACER, les coûts de transports sont réduits et pour la collectivité, le choix du recyclage est un exemple d'économie circulaire.



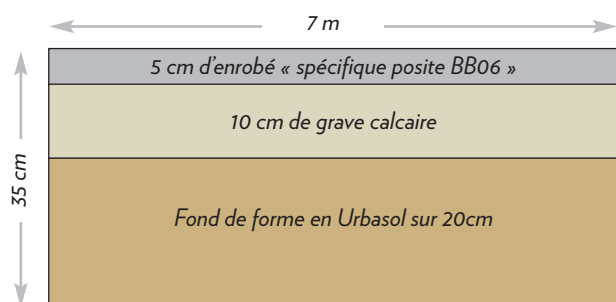
STRUCTURE DE LA VOIRIE RÉALISÉE EN URBASOL





# L'URBASOL à fond la forme

L'entreprise ISS Espaces Verts a réalisé les travaux du stade du lycée Descartes à Antony (92). Elle a choisi l'URBASOL comme matériau de fond de forme, pour créer la piste d'athlétisme, matériau économique et idéal pour ce type de travaux.

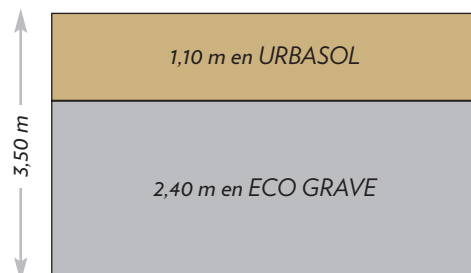


FOND DE FORME DE LA PISTE D'ATHLÉTISME EN URBASOL

## Le courant passe entre ERDF et les matériaux recyclés

Dans le cadre de la création d'un poste source Genitoy ERDF dans la ZAC Gustave Eiffel de Bussy-Saint-Georges (77), l'entreprise DEVAMBEZ, en sous-traitance pour la société SPIE Batignolles, cherchait un matériau pour réaliser un remblai autour de deux bâtiments.

Sur une hauteur de 3,50 mètres, YPREMA a fourni pour ce chantier 2 300 tonnes d'Eco Grave et 1 700 tonnes d'URBASOL, matériaux alliant performances techniques et économiques.



REMBLAI EN URBASOL RÉALISÉ AUTOUR DES BÂTIMENTS DU POSTE SOURCE DU GENITROY

# PARTENARIATS SPORTIFS : YPREMA prolonge ses engagements

**YPREMA poursuit en 2013 ses actions de sponsoring sportif, dans l'ensemble des communes sur lesquelles l'entreprise est implantée.**

Les contrats de partenariat ont ainsi été reconduits avec les clubs de rugby de Massy, de Gennevilliers et de Lagny-sur-Marne, ainsi qu'avec les clubs de basket-ball de Trappes/Saint-Quentin-en-Yvelines et de Chennevières, et enfin, le club de football de Pluguffan.

Sont prochainement programmés les renouvellements des accords avec le Cyclo-Club d'Emerainville et le club d'athlétisme de Reims.

Dans le cadre de ces reconductions de contrats, Benoît Hamon, ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire avait répondu positivement à l'invitation des dirigeants de l'ESC Trappes SQY Basket, et était donc présent aux côtés de Guy Malandain, maire de Trappes, et de Robert Cadalbert, président de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

À Lagny-sur-Marne, le nouveau Maire, Sylvie Bonnin, accompagnée de Roger Rozot, adjoint en charge du sport, a reçu la cérémonie de signature dans la magnifique salle des mariages de l'Hôtel de Ville.



*Benoît Hamon, ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire avec Jean-Christophe Buiron, président de l'ESC Trappes SQY Basket, lors de son intervention pour soutenir l'engagement des sponsors tels qu'Yprema dans l'animation de la vie locale.*



*Sylvie Bonnin, maire de Lagny-sur-Marne et Roger Rozot, adjoint, encadrent François Przybylko, directeur commercial d'YPREMA, et Laurent Zimmermann, président de l'AS Lagny Rugby.*



4<sup>e</sup> FORUM  
NOUVELLES MATIERES PREMIERES  
Lille Grand Palais 20-21 mars 2013



**SIÈGE SOCIAL**  
7, rue Condorcet • 94437 Chennevières-sur-Marne cedex  
Tél. : 01 49 62 01 23 • Fax : 01 45 93 25 74  
Mail : [siege.idf@yprema.fr](mailto:siege.idf@yprema.fr)

**AGENCE QUIMPER**  
27, rue de Bel Air • ZA de Bel Air N°1 • 29700 Pluguffan  
Tél. : 02 98 53 72 59 • Fax : 02 98 94 74 53  
Mail : [agence.quimper@yprema.fr](mailto:agence.quimper@yprema.fr)

